

**L'Association des PEP28
Recrute
Pour le Secteur Petite Enfance
1 Référent Santé (H/F)
POSTE A POURVOIR immédiatement**

Contact :

Adresser **lettre de motivation et C.V** par mail à Mme LEROUX :
petite-enfance@pep28.asso.fr

Missions :

- Informe, sensibilise et conseille la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique
- Établit les protocoles santé et médicaux. Il veille à leur bonne compréhension par les professionnels des établissements et conseille sur les gestes de soins.
- Apporte son concours en favorisant la bonne adaptation, le bien-être, le bon développement des enfants et veille au respect de leurs besoins dans l'établissement
- Veille à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un Projet d'Accueil Individualisé, un traitement ou une attention particulière.
- Assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veille à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions
- Contribue, dans le cadre de la protection de l'enfance, en collaboration avec la direction de l'établissement ou du service, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être
- Procède, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande de la direction de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale
- S'assure en lien avec la direction de l'établissement au moment de l'admission de chaque enfant de la remise à l'EAJE d'un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité.
- Emet un avis à l'admission des nouveaux enfants : établit un PAI si besoin

Profil :

- Doctorat en Médecine avec une spécialisation, une qualification ou une expérience en matière de santé du jeune enfant (0-6 ans)
- Permis B

Conditions :

- Rémunération : à partir du coefficient 1128 de la CCN 1966+ reprise d'ancienneté
- Horaires : 80h annuelles d'intervention départementale ou 20h/structure (Brezolles, St Lubin, Auneau Bleury Saint Symphorien, Béville le Comte), selon calendrier annuel (2h/mois/territoire)
- Recruté en CDI ou à la vacance
- frais kilométriques ou véhicule de service pour déplacement



www.lespep28.org